



Nos vœux pour 2008, ensemble :

Ne lâchons rien !

En 2007, nous avons vu notre pouvoir d'achat baisser comme tous les ans depuis 2000... Pendant ce temps les prix des loyers, de la nourriture et de l'essence continuent d'augmenter. Par contre les riches voient leur pouvoir d'achat augmenter : L'argent va à l'argent ! Pas à ceux qui travaillent, aux chômeurs ou aux retraités...

2008 commence aussi mal avec les franchises médicales, le gaz, le baril à 100 dollars et des menaces sur la fonction publique, les fonctionnaires et notre administration... Notre ministre est plus intéressé par ses soirées chez Dior que par ses fonctionnaires et notre président se propose de faire de nouveaux cadeaux aux patrons sur le dos des salariés...

Ce qui change, c'est que le bon peuple aveuglé un moment par les paillettes commence à voir clair ! Le pouvoir n'a plus la confiance des jeunes qui ont cru au « gagner plus » et aux retraités qui voient fondre les retraites !

Parce que nous en avons assez de voir nos salaires stagner, notre pouvoir d'achat baisser pendant que les revenus des privilégiés explosent :

Nous serons en grève et dans la rue le 24 janvier aux côtés de tous les fonctionnaires !

Pas de salaire inférieur à 1500 Euros et revalorisation générale des grilles, c'est la revendication de la CGT. Pas de promesses fumeuses... Du pouvoir d'achat tout de suite !

2008 va voir se mettre en œuvre la Révision Générale des Politiques Publiques ou RGPP... Cela se traduira rapidement (sous 2 ans au maximum) par la suppression de directions dans les ministères : premier exemple, la DAGE (qui gère les AS et les Attachés) disparaît en juillet 2008. S'y ajoute la restructuration de l'administration au niveau local : renforcement des pouvoirs des préfets de région, qui auraient autorité directe sur l'ensemble des services de l'Etat en matière non seulement d'achats de biens et de services, mais aussi en mutualisant les ressources humaines...

Au Ministère de la Justice, même si le secrétaire général en CTP ministériel le 28 décembre a annoncé qu'il n'y aurait pas de fusion entre la PJJ et l'administration pénitentiaire, il n'a rien répondu sur le démantèlement ou la suppression de la DPJJ...

Cela va aussi se traduire par la mise en place de 9 directions interrégionales et interdirectionnelles « justice » placées sous la direction d'administrateurs civils dont le corps vient d'être créé par décret...

Pour la CGT, il est hautement symbolique que le directeur de la PJJ présente ses vœux 2008 au premier jour des soldes !

Pour 2008-2011, Le schéma que propose la direction de la PJJ, c'est une administration totalement recentrée au pénal... Pour cela, le gouvernement va continuer à pousser à la réforme de l'ordonnance de 1945 et de tenter d'imposer la séparation entre civil et pénal... **Pour l'heure, les magistrats de la jeunesse ont réussi à empêcher l'expérimentation de cette séparation...** Nous devons, nous aussi nous mobiliser pour garantir que la PJJ ne sera pas réduite dans ses missions sur le modèle de Jeunesse et Sport à une coquille vide...

S'il a fait un exercice d'auto satisfaction, il a confirmé la refonte de la carte des DR et DD PJJ. Aux DR supprimées : Alsace, Bourgogne, Centre, Languedoc, Normandie et Picardie sont en danger, nous craignons que ne s'ajoute un bon paquet de DD rayées de la carte. **Quoi qu'en dise le directeur**

de la PJJ, Fillon et Sarkozy ont déjà expliqué que moins de fonctionnaires, c'est moins d'Etat dans les territoires.

Nous l'avons entendu dire que personne ne resterait au bord du chemin (même discours qu'à France Télécom, la Poste ou dans le privé). Mais comme 2008, sera aussi l'année de création de corps communs au ministère pour les Adjoints Administratifs, Techniques et pour les Secrétaires Administratifs, il va falloir qu'on nous explique comment reclasser des personnels quand des pans entiers de la fonction publique subissent des fermetures : Les personnels de DR et des DD, notamment ceux de catégories B et C ne seront pas « revendus » aux services judiciaires à l'heure des fermetures des tribunaux ! Envisagerait-on de les « vendre » aux préfets ? Quelles garanties de pérennité des sous-préfectures rurales lorsque seules les préfectures de région sont confortées dans les projets gouvernementaux ?

Envisagerait-on de les revendre à la territoriale comme l'Équipement ou les Non Enseignants de l'Éducation Nationale ? Avec quelles garanties de statut et d'emploi ?

L'attention de la CGT portera tout particulièrement sur le devenir de ces « petits personnels » qui ne sont pas des marchandises, pour éviter que ne se reproduise ce qui est arrivé dans le Lot et Garonne où l'adjointe administrative a perdu plusieurs centaines d'Euros de primes en perdant du jour au lendemain sa fonction de sous régisseur lors de la fermeture de la DD.

A la CGT, nous ne sommes pas par principe opposés à des réorganisations des administrations, mais nous voulons de la transparence et une réelle prise en compte des besoins des justiciables et du service public.

Comme nos camarades des Services Judiciaires, nous demandons que cesse le secret autour des fermetures prévues. Nous demandons l'ouverture de négociations sur l'avenir et le reclassement des personnels, avec la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement des réorganisations.

Nous n'avons aucune confiance dans la gestion par l'Administration de cette restructuration surtout qu'elle démarre sur deux promesses qui n'engage que ceux qui y croient : 1/« nous ne quitterons aucune ville ! » (Cf. le discours de Fillon ou celui de la ministre de la justice sur la proximité...2/ « Personne n'y perdra » ...ce serait bien la première fois !

Le 24 janvier, sera l'occasion d'exiger des garanties !

2008 risque de voir une remise en cause de l'insertion... Outre la MAJ, la place des profs techniques à la PJJ est en question...2008 mise en place des EPE, et travail en 3x8, travail posté pour les personnels éducatifs : quelle prise en compte de la pénibilité par l'administration ?

A la CGT, nous faisons toujours le choix de ne pas diviser les personnels, c'est pourquoi nous maintenons des revendications d'indemnitaire unique CEF/CPI/CER/FAE/EPM calqué sur celui des CEF...Nous demandons la remise à plat de la NBI et la transparence sur son attribution. Nous demandons l'intégration de l'indemnitaire dans le calcul des pensions de retraites et un véritable contrôle des agents sur le RAFFP. Nous demandons l'application du 1/5^e pour prendre en compte la pénibilité du travail posté : Le travail posté use, l'espérance de vie diminue !

A la CGT, nous pensons que c'est ensemble, **avec tous les personnels de la Justice** que nous pourrons créer le rapport de force. Ne restons pas isolés ! Construisons des coordinations avec les autres secteurs menacés, **préparons-nous à faire du 24 janvier** une journée de mobilisation et pour l'heure.... **Ne lâchons rien !**

Montreuil, le 17 janvier 2008.